

Un appel

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **5 (1917)**

Heft 52

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-252670>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

partout la trace de cette touchante coutume de tenir la femme à l'écart, en marge.

Quelques femmes jugèrent en automne le moment venu de faire une tentative contre cet ostracisme. Elles adressèrent une pétition signée par douze d'entre elles au Comité, demandant fort modestement les mêmes devoirs et les mêmes droits que pour les sociétaires masculins — devoir de payer une cotisation plus élevée, droit de pénétrer dans cette terre promise des salons du premier étage. Cette pétition vient d'être discutée à l'Assemblée générale du 30 janvier, et la réponse négative prononcée à une formidable majorité — si formidable que l'on n'en a même pas compté les voix ! On sussure que des motifs touchants ont été allégués : qu'il faudrait, si des femmes entraient dans ces bienheureux salons, leur céder fauteuils et coins de feu ; que leurs bavardages seraient à craindre, comme le bruit qu'elles risqueraient de faire courir au dehors que M. X. ayant été vu lisant les journaux à 3 heures de l'après-midi, on ne sait trop vraiment à quelle heure il se rend à son étude ou à son bureau... On a dit aussi, paraît-il, que c'était une pétition féministe, réclamant une inquiétante égalité de droits et que ce premier pas risquait de mener fort loin ! Mais personne n'a eu le courage de déclarer franchement le fait dans sa brutalité : les membres de la Société de Lecture se considèrent comme des supérieurs, des privilégiés et ils n'entendent céder aucun pouce de leurs privilèges à ces êtres inférieurs que sont des femmes.

L'affaire n'a aucune importance en elle-même. Les pétitionnaires se consolent parfaitement d'avoir été évincées. Mais ce dont nous ne nous consolons pas, c'est d'être dans notre ville éternellement traitées en mineures, éternellement tenues à l'écart par ceux qui se sont arrogé le droit de régler notre sort. Et cela au moment où, partout, on fait de plus en plus appel à la coopération efficace et reconnue des femmes. Sommes-nous donc inférieures à celles d'autres pays, ou même d'autres cantons ? Avons-nous moins d'intelligence, d'instruction, de capacités, de dévouement qu'elles ? Ou bien nos concitoyens ont-ils décidément l'esprit oblitéré, eux qui prétendent représenter une ville de lumière ? La question est inquiétante à résoudre.

Mais si l'on croit par là arrêter notre ardeur au combat, on se trompe singulièrement. Chacun de ces échecs est un encouragement pour la cause suffragiste. Femmes électrices, nous demanderions à nos députés autre chose que des coups de chapeau, et ferions entrer les nôtres haut la main dans cette Commission de Protection des Mineurs, comme dans tant d'autres, dont le travail concerne si directement les femmes. Femmes électrices et éligibles, sur le même pied que les hommes dans les Conseils, les lieux de vote, les assemblées populaires, les Commissions, nous n'aurions plus besoin de demander timidement à quelques vieux messieurs de nous céder leur fauteuil dans les salons de la Société de Lecture. Bien mieux : nous y serions chez nous comme eux, et c'est nous qui leur offririons avec un sourire notre siège au coin du feu. E. Gd.

UN APPEL

Nous recevons de M^{me} de Witt-Schlumberger, Présidente de l'Union française pour le Suffrage des Femmes, l'appel suivant que nous nous faisons un devoir d'insérer. Nous espérons que notre presse féminine et féministe suisse, à laquelle il sera d'ailleurs adressé d'autre part, voudra en le reproduisant marquer notre indignation, à nous femmes, contre des faits absolument exacts, certifiés par des femmes de toute confiance, et qui sont un défi jeté à tous les principes pour lesquels nous combattons.

La Rédaction.

Les Femmes françaises aux Femmes de tous les pays

Parmi les protestations solennelles que le monde entier dresse contre les déportations, les femmes françaises ont voulu que leur voix se distingue et s'élève.

Comment n'auraient-elles pas frissonné d'indignation en apprenant que, sous le joug allemand, disparaît tout respect de la famille et de ses liens ? En apprenant que des femmes de France, de Belgique, de Serbie, d'autres encore ont été ou seront cruellement arrachées de leurs maris, de leurs enfants, lorsque l'invasisseur en aura besoin pour le service de ses officiers, de ses usines ou de ses tranchées ?

Entre tous les crimes de l'ennemi, il n'en est pas qui doive étreindre de plus d'anxiété l'âme de la femme. N'est-ce pas autour d'elle que dans chaque civilisation se groupe la famille ? N'est-ce pas elle dont la longue patience a défendu, au cours des siècles, l'intimité du foyer, la fragilité de l'enfance, la moralité de la jeunesse ?

C'est pourquoi nous convions les femmes, toutes les femmes, à se joindre à notre manifestation. Toutes sont éclairées, aucune ne doit ignorer les lois internationales, lentement élaborées, pour la sauvegarde des non-combattants, aucune ne peut ignorer que de l'aveu même des responsables, ces lois, formulées par eux, ont été piétinées.

Les protestations émouvantes des plus hautes autorités politiques, sociales et religieuses n'ont pu arrêter ces brutales dispersions ; les gouvernements criminels les poursuivent en escomptant la crainte ou la passivité des peuples.

Seront-ils appuyés par le silence des femmes ? Oublieraient-elles que le respect du droit d'autrui reste le plus sûr garant de notre propre droit et que, si l'Histoire dans ses retours, exposait aux mêmes dangers d'autres générations et d'autres peuples, elles et leurs filles ne pourraient élever la voix ni pour se plaindre, ni pour maudire.

A quelque pays qu'elle appartienne, chacune doit reconnaître sa responsabilité. Se taire, c'est absoudre les soldats qui violent les maisons et arrêtent les passants pour choisir des victimes, c'est devenir leur complice ; se taire, c'est s'interdire à tout jamais d'invoquer le droit et les traités, de donner à une action privée ou publique, l'autorité d'un fondement moral.

Quelle est la femme qui se refusera à entendre notre appel et à juger la barbarie ?

Que toutes celles dont le foyer a été respecté s'unissent dans un élan de justice et de compassion. Au sommet de l'angoisse et de la douleur, nos sœurs, victimes de la force, n'espèrent aujourd'hui le secours que de la conscience du Monde.

Conseil National des Femmes françaises.

Fédération de 150 Sociétés féminines.

Union française pour le Suffrage des Femmes.

Fédération de 80 Groupements départementaux.

Société pour l'amélioration du sort de la Femme.

Union fraternelle des Femmes.

Société du Suffrage des Femmes.

Croisade des Femmes françaises.

Témoignage d'une jeune fille de Lille, M^{lle} X... qui a été emmenée par les Allemands

Entre deux et trois heures du matin, les soldats viennent faire la râfle dans les habitations, — par quartier, en général, — et pour éviter toute révolte ou émeute, les mitrailleuses sont braquées dans les rues.

Jeunes filles de la bourgeoisie et « filles » sont emmenées pêle-